

« L'ILLETRISME AUJOURD'HUI : LUTTER et PREVENIR

conférence de Mme ACQUAVIVA IEN ayant les missions « Maîtrise de la langue et Prévention de l'Illettrisme » 2/2/2016

1- Mieux connaître le phénomène et les ressources

définitions :

une personne illettrée est un adulte (de plus de 18 ans) qui a été scolarisé et qui a besoin de renouer et de réapprendre les formations de base : lire, écrire, compter.

(Il ne faut donc pas confondre échec scolaire et illettrisme.)

- Pour un adulte qui n'a jamais été scolarisé : il s'agit d'apprendre. C'est l'alphabétisation
- Pour un nouvel arrivant en France : il s'agit d'un problème linguistique. C'est l'apprentissage du français langue étrangère ou langue seconde.

Lutter contre l'illettrisme, c'est permettre à tous, à tous les âges de la vie, de réacquérir, de consolider "la base de la base" ...socle indispensable dans la Société pour agir de façon autonome dans des situations de la vie courante. (circuler, faire ses courses, prendre un médicament, utiliser un appareil, suivre la scolarité de son enfant, entrer dans la lecture d'un livre, retirer de l'argent d'un distributeur automatique, lire un schéma, une consigne de travail ou de sécurité, un planning des horaires de travail, calculer des quantités, communiquer avec son entourage au travail etc...)

Quelques repères :

- L'enquête IVQ (enquête Information et Vie Quotidienne) réalisée en 2011-2012 par l'INSEE en partenariat avec l'ANLCI sur les 18-65 ans scolarisés en France montre que 7% de la population âgée de 18 à 65 ans sont en situation d'illettrisme. (4 domaines sont mesurés : la lecture, la compréhension, l'écriture, le calcul.)
- Les chiffres de la JPC (Journée Défense et Citoyenneté - filles et garçons de 17 ans) 2013 :
4,1% des jeunes de 17 ans (3,5% en métropole) sont en grave difficulté de lecture (5,1% et 4,3% en 2010).
3,6% dans le Loir-et-Cher (4,5% en 2010).

Qui sont les personnes en difficulté ?

Plus de la moitié a plus de 45 ans

60,5% sont des hommes, les femmes représentent 39,5 %

la moitié vit dans des zones faiblement peuplées - l'autre moitié vit dans des zones urbaines

- 10% vivent dans les zones urbaines sensibles (ZUS)

71 % utilisaient exclusivement le français à la maison à l'âge de 5 ans.

- Il y a une grande mobilisation dans l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (anlci) et dans les entreprises. Ces différents chiffres permettent de mieux décider : diffusion dans les régions, les départements et mise en place d'une pédagogie par objectifs. → Plan de lutte national, régional, départemental sous l'autorité du préfet de région et de l'Education nationale.
- www.anlci.gouv.fr
- structure départementale : cria41@wanadoo.fr (Centre de Ressources Illettrisme Analphabétisme)
18 rue Roland Dorgelès 41000 Blois - 02 54 43 40 84
- Prévention de l'illettrisme Site académie d'Orléans-Tours
http://www.ac-orleans-tours.fr/enseignements_et_pedagogie/prevention_de_lillettrisme

2- Quel rôle pour l'Ecole ? : plan de prévention

Une convention existe entre le Ministère de l'Éducation Nationale et l'ANLCI depuis le 29 mars 2010 (mais également avec les ministères de la Défense, de la Justice : pénitentiaire). Il y a des assises académiques : lutte et prévention contre l'illettrisme.

Le projet académique « prévention de l'illettrisme » se décline au niveau local.

Pour les familles, les parents d'élèves :

Dans les écoles, les directeurs sont sensibilisés et sont appelés à être vigilants pour

- savoir identifier ces personnes (lors de l'inscription d'un enfant, dans une réunion d'équipe pédagogique...)
- on leur demande de développer un accueil personnalisé, de penser la communication autrement que par l'écrit
- Accueillir toutes les demandes de parents qui souhaitent entrer dans un processus de formation et de les conseiller

Pour les élèves :

- agir tôt et durablement pour prévenir l'illettrisme dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences :
- Conforter le rôle de la maternelle
- Assurer les apprentissages fondamentaux (lecture, écriture, notion du nombre, espace et temps)
- Garantir un parcours personnalisé à tous les élèves qui en ont besoin grâce à la mobilisation des dispositifs d'aide :
 - * dans les réseaux, les maîtres E sont tous pourvus
 - *Il faut que les enfants aient le niveau attendu en fin de CM2
 - *les SEGPA doivent relever le pari de l'apprentissage de "la base de la base" en connaissances et en compétences professionnelles

Développer des actions en partenariat. Exemples :

- "Graine de lecteurs" en partenariat avec les bibliothèques, les acteurs de la petite enfance, les écoles, les parents d'élèves. Il est important que les parents et les enfants lisent ensemble.
- le "tapis à raconter" : les éléments de l'histoire sont posés sur le tapis ; il faut la reconstituer.
- Action Lire et Faire lire
- favorisation des relations écoles parents autour d'animations sur les livres de littérature jeunesse
- "Papa ne sait pas" : livre album à 2 points de vue (papa et enfant) Alain Dary, Bastien Griot, Cécile
- ISBN : 2344003053 Actions Éditeur : Glénat (2014)
- Actions éducatives familiales (AEF) Circulaire Pau Langevin (cas de l'enfant qui apprend à lire)
Une action éducative familiale est une action menée avec des adultes qui sont aussi parents et pour qui la non maîtrise des compétences de base – parler, lire, écrire, calculer, compter, se repérer – rend difficile l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants, les contacts avec l'école, l'accès à des équipements éducatifs et culturels, l'exercice de la parentalité dans toutes ses dimensions.
- Association "Club coup de pouce - clé" association qui intervient en péri-scolaire (idée de Gérard Chauveau) Les enfants de CP sont sélectionnés par les maîtres (pas forcément des enfants en difficulté d'apprentissage) mais des enfants qui n'ont aucun contact avec l'écrit à la maison.
Chaque soir, les enfants font leurs devoirs puis lisent des albums et font des jeux de lecture et d'écriture. Le parent doit venir chercher l'enfant et l'éducateur doit dire une chose positive sur l'enfant chaque soir

3- Conclusion : L'Ecole est réinterrogée sur son Action "dans et hors les murs". C'est un enjeu pour la Société et cela nous interpelle quant à notre place de citoyen.

4-Remarques des DDEN présents :

- solidarité avec les personnes âgées qui confondent les informations et les publicités
- exemple de l'AVADE (Association Vendômoise d'Aide aux Demandeurs d'Emploi)
- Après l'école, la lecture ne se pratique plus. en quoi, nous DDEN, pouvons avoir un regard sur cette problématique ? dans les conseils d'école, dans la participation aux élections de délégués de parents d'élèves... Rappeler la coéducation et le lien école-familles pour la réussite de l'Enfant.